



Ecole
Fondamentale
Spécialisée
Les Chardons

Rue des Acacias, 4 - 1450 Chastre
Tél. – fax : 010.65.69.47
E-mail : leschardonsbb@gmail.com
Site : www.leschardons.be

Bonjour,

Bientôt vous vous présenterez dans notre école comme stagiaire. En pénétrant dans la cour de récréation vous serez à la fois étudiant dans une formation initiale et enseignant aux yeux des élèves. Dans les deux situations, nous attendons de vous d'être un professionnel de l'enseignement (compétences pédagogiques et relationnelles).

Ce document a pour but de baliser le terrain le long de votre stage.

Nous vous invitons à lire attentivement ce document et marquer votre accord sur son contenu et l'esprit dans lequel il a été rédigé. Cette démarche a été réalisée précédemment par tous les maîtres de stage de notre établissement.

Nous vous souhaitons un excellent stage dans notre école.

Béatrice Barbier
Directrice

INFOS PRATIQUES HAUTE ECOLE

Haute Ecole

Catégorie : Pédagogie

Section : préscolaire / primaire

Site :-----

- **Responsable du stage** :
- **Nom et prénom du stagiaire** :
- **Section** : **Année** :
- **Adresse** :
.....
- **GSM** :
- **Mail** :

Remarques particulières par rapport au cursus du stagiaire :

.....

.....

DATES DU STAGE :

Observations :

.....

Actif :

.....

Evaluation :

- **Quotidienne** : A la fin de la journée, le titulaire fera un retour des activités par le stagiaire.
- **Hebdomadaire** : Une mise en projet des améliorations à apporter pour la semaine suivante.
- **En fin de stage** : Une réunion rassemblant les différents partenaires peut être organisée (stagiaire, maître de stage et un membre de la Haute école). Les maîtres spéciaux peuvent aussi y être associés.

INFOS PRATIQUES ECOLE ACCUEIL

Nom de l'école : **Les Chardons** Ecole spécialisée de type 3 et 5 b

Adresse : rue des Acacias, 4 1450 Chastre

Tél : 010656947

Site : www.leschardons.be

email : leschardonsbb@gmail.com

Direction : Béatrice Barbier

L'école ne fonctionne pas par classe comme dans une école ordinaire mais par niveaux d'apprentissage.

Nous avons trois niveaux :

Niveau 1 : pré-maternelle classe d'Eric, de Anne Ab et une classe de maternelle enfants plus jeunes de niveaux multiples. La classe de Malika (institutrice maternelle)

Niveau 2 : maternelle mais les enseignants sont des institutrices ou instituteurs primaires
Les classes d'Isabelle, Véronique, Vincent et Martine.

Niveau 3 : Classe de niveau d'apprentissage primaire de la 1 à la 6 primaire, les classes de Anne/ Vinciane, de Valérie / David, de Nicolas et de Tanguy.

Deux puéricultrices travaillent dans notre école : Marylène et Monique.

Nous avons aussi des surveillants éducateurs : Cindy, Jean et Catherine Laude (Petite Maison)

Deux professeurs de gymnastique : Grégory et Corinne

Des professeurs de Mae et activités artistiques dans les classes : Marie, Daniel, Vanessa.

Un professeur de religion : Marie

HORAIRE :

Ouverture de l'école : 8h20

Cours : - 9h à 10h40- récréation – 10h40 à 11h05 – temps de midi de 12h45 à 13h45 fin des cours à 15h 25

Le mercredi fin des cours à 12h

Fermeture de l'école : 16h 30

Le stagiaire sera présent au moins 15 minutes avant et 15 minutes après les cours.

Remarques importantes :

Confidentialité :

Nous sommes tenus aux règles de confidentialité et de secret professionnel au même titre que le personnel soignant.

- Ne pas inscrire le nom de famille d'un élève sur un document qui sort de l'enceinte hospitalière, hormis s'il s'agit d'un rapport rédigé dans le cadre du continuum pédagogique de l'élève.
- Ne pas parler du cas d'un élève dans les couloirs, salles de jeux, ascenseurs, ni à l'extérieur de l'hôpital. En classe, vérifier qu'il n'y ait pas d'enfant présent avant de parler d'un élève.

- Ne pas prendre de photos d'élèves sans demander l'accord écrit des parents.
- Certains événements ou faits de la vie courante se passant dans les services ou dans la classe requièrent également la confidentialité la plus absolue !

- Avec l'école d'accueil:

Prendre contact avec la direction pour obtenir l'accord de stage
Prendre ensuite contact avec le titulaire désigné.

Lors de votre première visite, présentez-vous auprès de la direction. En cas d'absence, signalez votre passage auprès de l'éducateur Jean ou le lundi de David instituteur.

Sur le site internet de l'école www.leschardons.be, vous aurez pris connaissance, entre autres, du projet éducatif de l'école. D'autres informations s'y trouvent également. C'est en accord avec ce projet et ses applications que vous êtes autorisés à effectuer votre stage dans notre école.

Votre stage s'effectue également en cohérence avec le document « boîte à outils » de la haute école. Tous les documents seront remis en début de stage.

Votre attitude et tenue seront en adéquation avec le statut social d'un enseignant dans notre école. En cas de question à ce sujet, nous vous invitons à prendre conseil auprès de la direction dès le premier jour.

- Avec le maître de stage et les maîtres spéciaux :

Il est important d'être proactif et réactif dans les relations avec le maître de stage. Le respect des échéances et des consignes sont primordiaux. Le titulaire donne le sujet de l'activité. Celle-ci est remise quatre jours à l'avance. Le titulaire fait ses commentaires dans les 48 heures. Vous corrigez ou améliorez la préparation si nécessaire. Une préparation de leçon qui ne respecte pas ce calendrier ne sera pas donnée. Le non respect de cette consigne peut entraîner l'arrêt immédiat du stage. La correction des travaux des élèves (leçons données par le stagiaire) est à charge du stagiaire.

Les préparations seront rédigées en cohérence avec les attentes de la haute école.

Les surveillances de récréations restent à charge des titulaires et sous leur entière responsabilité. Il est toutefois obligatoire d'y participer afin d'observer les élèves lors des temps libres.

L'organisation des sorties demande de l'anticipation et l'autorisation du titulaire ET de la direction.

Le matériel de l'école est mis à disposition de l'étudiant.

Les frais inhérents aux leçons sont à charge de l'étudiant.

En cas de difficultés avec le maître de stage, le référent de la haute école et la direction sont à votre disposition pour vous aider.

En cas d'absence, vous prévenez votre référent et le maître de stage avant le début des cours.

- Le maître de stage :

S'engage à vous encadrer pendant votre stage en y consacrant tout le temps nécessaire. Il est un partenaire privilégié dans votre formation.

Accompagner un stagiaire dans sa formation initiale demande au maître de stage de développer des compétences spécifiques. La Haute Ecole est à votre disposition pour vous communiquer les outils appropriés.

Le maître de stage pourrait, en accord avec la haute école, vous solliciter pour des remplacements les jours de formation ou un accompagnement en classes vertes.

SIGNATURES

Ecole Les Chardons

**Direction
Barbier Béatrice**

Titulaire

Haute école

Pour l'école

Le stagiaire